

MARAIS NOIR de SAINT-COULBAN

Secteurs "les MARGES"

Suivi
Pop-Reptiles - ViP-BZH
2025

Pierre Letort



18 août 2025 - En recherche d'équilibre lors de sa capture cette Vipère péliade femelle dessine un léger méandre. ©PL

Les plaques reptiles sont neutralisées et le carnet de notes est rangé pour l'année 2025 ! La toute nouvelle campagne "POP-Reptiles", réalisée aux trois secteurs "les Tourbières", "Boulienne" et "le Mesnil", s'est clôturée le 10 décembre dernier.

Depuis les premières sorties photos d'août 2017, suivies par le programme "Papillons-Libellules" débuté en 2021, seules les observations opportunistes des reptiles dans le marais étaient notées. Toutefois ces notes n'étaient pas systématiques en ce qui concerne les Lézards des murailles observés.

• **Reptiles, 6 espèces** - C'est le nombre d'espèces issues des 263 observations et concerne 799 individus répertoriés depuis 2021 dans le Marais noir.

Un suivi "version light" des reptiles a réellement débuté en 2024 sur le secteur du Mesnil. Cet habitat, d'environ 10 000m², (soit 1 hectare), est composé de friches sur d'anciens gravats abandonnés du BTP. Cette Zone Anthropique est référencée "ZA-5". La prospection se déroule à vue et trois plaques ondulées de type bitumé - 100 cm x 82 cm, ont été mises en place le 21 mars 2024. Le succès de ces plaques a très vite été au rendez-vous. Si l'observation en thermorégulation du Lézard de murailles (*Podarcis muralis*) est courante sur les gravats de cette zone, de temps en temps, on peut surprendre un ou deux Lézards des murailles en mode "bain de soleil" sur l'une des trois plaques. C'est sous les plaques 2 et 3 que les premières observations de trois Orvets (*Anguis fragilis*) et d'une Vipère péliade (*Vipera berus*) ont été notées le 10 avril 2024.

Cinq espèces de Reptiles ont été recensées dans le marais depuis 2021 - le Lézard de murailles (*Podarcis muralis*), le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), l'Orvet (*Anguis fragilis*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*). De façon générale, l'observation des reptiles est le plus souvent localisée et liée à des micro-habitats offrant des placettes d'insolation en lisière de haie bocagère par exemple. Toutefois, les points d'observation du Lézard vivipare sont peu nombreux et assez dilués dans de petits habitats du marais. Le ratio du Lézard vivipare s'élève à cinq observations pour six individus et sur une période de cinq années.

Une sixième espèce, introduite, la Tortue de Floride ou Trachémyde écrite (*Trachemys scripta*) vient compléter cette liste. L'observation de cette dernière est peu fréquente et se situe aux environs et/ou au cœur de la Roselière. Actuellement, seules deux données sont enregistrées concernant la Tortue de Floride dans le marais. Les photos de François Varagnat, prises le 7 avril 2025, valident la présence de la Tortue de Floride au niveau de la mare de la Roselière - MR-3.

Dès le début de l'année 2025, le suivi opportuniste des reptiles a pris une tout autre dimension avec deux nouveaux projets : le "POP-Reptiles" et le "ViP-BZH".



16 avril 2021 - Le régime alimentaire des Lézards des murailles est très varié et comprend toutes sortes d'insectes, dont une chenille pour ce mâle en cours de mue. Boulienne - ZA-1. © PL

POP-Reptiles

NOUVEAU PROJET

Un nouveau projet naturaliste est venu se greffer au Marais noir en février 2025. Ce projet fait suite à une discussion avec Régis Morel de Bretagne Vivante qui nous a proposé de participer au suivi POP-Reptiles breton. Notre inscription à ce nouveau projet a été immédiate !

En quelques lignes Régis Morel nous présente le POP-Reptiles :

"La mise en place de ce suivi "POP-Reptiles"⁽²⁾ s'inscrit dans une double dynamique, nationale et régionale. L'objectif est notamment de contribuer au suivi des tendances des populations de reptiles, à l'échelle française d'une part, et bretonne d'autre part. Piloté à l'échelle nationale par la Société Herpétologique de France (SHF), ce dispositif de surveillance est relayé en Bretagne par Bretagne Vivante et VivArmor Nature dans le cadre de l'Observatoire herpétologique de Bretagne (OhB). Le marais noir rejoint ainsi un réseau de plus de 80 sites POPReptile suivis en Bretagne".

Puis dans un second temps, vers la fin juin, Régis Morel et Olivier Lourdaïs (CNRS) nous ont contactés pour rejoindre l'étude scientifique portant sur l'état de conservation génétique des populations de Vipère péliade en Bretagne en lien avec le changement climatique "VIP-BZH". Cette étude est réalisée par Olivier Lourdaïs, Hervé Colinet et Nadège Belouard en partenariat avec l'Observatoire herpétologique de Bretagne. Notre rôle est celui de repérer et de guider Olivier Lourdaïs sur les lieux où la présence des Vipères péliade est régulière. L'objectif étant de capturer temporairement quelques individus à des fins d'analyses. *Résumé du projet par Olivier Lourdaïs en pages 4 et 5.*

Pour atteindre l'objectif du protocole POP-Reptiles⁽¹⁾ qui consiste à suivre les tendances des populations de reptiles dans le temps, l'application de ce protocole se présente en trois grandes lignes :

- 1- Définir au sein de zones géographiques favorables aux reptiles, des aires comprenant des transects sont définis et des plaques reptiles installées, (excepté "Boulienne")
- 2- Six passages doivent être réalisés chaque année, sur une période de 1 à 2 mois, de mars à juin, selon un intervalle de 4 jours minimum entre deux passages, et pour une durée minimale de trois ans.
- 3- Les informations collectées sont enregistrées sur la plateforme GeoNature.

⁽¹⁾ pour en savoir plus :
Société Herpétologique de France
<https://lashf.org/>

*Cartographie du 4e transect
"les Tourbières"
Habitat : mosaïque végétale.
© Extrait Géonature.*





27 février 2025 - Plaque N°1 - "le Mesnil" - ZA-5. ©PL
Mise en place des plaques le 22 février... la première observation d'un Orvet est notée cinq jours plus tard!



20 octobre 2025 - Plaque N°14 - "les Tourbières" - ZA-4. ©PL
L'avant dernière observation d'une Couleuvre helvétique pour l'année 2025.

Première campagne et résultats du POP-Reptiles - 2025

En 2025 sur les 26 sorties effectuées au Marais noir, 19 prospections concernent le suivi POP-Reptiles. Le détail des prospections est le suivant : 10 prospections ont été réalisées en même temps que le suivi "Papillons-Libellules" et les 9 autres consacrées uniquement à la campagne POP-Reptiles, dont une sortie intégrant le "Projet ViP-BZH".

Description des habitats

- "le Mesnil" - ZA-5..... Mosaïque végétale : friche, pierres, gravats et haie.
3 Transects - T01 et T02 - 2 x 4 plaques : N° 1 à N° 8.
T01 bis, observation directe uniquement.
- "les Tourbières" - ZA-4..... Mosaïque végétale : friche, roncier et haie bocagère.
2 Transects : T03 et T04, avec 2 x 4 plaques : N° 9 à N° 16.
- "Boulienne" - ZA-1 Milieux anthropiques : bâtiments agricoles et infrastructures.
1 Transect : T05 - Observation directe, aucune plaque.

4 Espèces Classement 1 ^{re} date d'observation	Période d'activité connue année 2025	Zones * de présence	
<u>Lézard de murailles</u> (<i>Podarcis muralis</i>) 72 observations pour 204 individus	06/02/2023 - 10/12/2025	ZA-1, ZA-4, ZA-5	
<u>Orvet</u> (<i>Anguis fragilis</i>) 44 observations pour 60 individus	27/02/2025 - 05/07/2025	ZA-4, ZA-5	
<u>Vipère péliade</u> (<i>Vipera berus</i>) 27 observations pour 35 individus	17/03/2025 - 05/09/2025	ZA-4, ZA-5	
<u>Couleuvre helvétique</u> (<i>Natrix helvetica</i>) 16 observations pour 19 individus	29/03/2025 - 20/10/2025	ZA-4	

Pour information et en dehors des transects de cette première campagne POP-Reptiles, il faut ajouter l'observation opportuniste de deux espèces toutes aussi discrètes que modestes en quantité.

- Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)
1 observation pour 1 individu
le 17 mars 2025 - secteur PFP-2*
- Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)
1 observation pour 1 individu
vue et photographiée par François Varagnat
le 7 avril 2025 - secteur MR-3*

* Voir cartographie en page suivante.

7 avril 2025 - MR-3
Cette image valide la présence
d'une Tortue de Floride à la Roselière.
© François Varagnat



MARAIS NOIR

CARTOGRAPHIE POP-REPTILES

La cartographie* ci-dessous illustre les trois secteurs qui font l'objet du suivi Pop-Reptiles. Le suivi Pop-Reptiles se déroulera sur les trois années suivantes : 2025, 2026 et 2027.

ZA-4 "les Tourbières". Ancien lieu de stockage et d'exploitation de la tourbe, ce lieu est devenu une vaste friche après avoir été remblayé. L'extérieur de ce site est entouré de ronciers, d'un petit canal au sud-est et bordé de Saules et de Peupliers. À l'intérieur, sur une butte, une petite Boulaie et Saulaie domine cette grande friche qui se compose de graminées et d'herbacées, avec des îlots de ronciers qui la parsèment.

Pop-Reptiles : 2 Transects : T03 et T04
8 plaques, du N°9... au N°16

Une haie bocagère,
des ronciers,
des herbes sèches,
hautes ou rases,
"les Tourbières"
constituent
des "puits de chaleur"
favorables à la pré-
sence des reptiles.



ZA-1 "Boulienne". Les observations du Lézard des murailles ont débuté de manière opportuniste en avril 2018 à la ferme de Boulienne... De ce fait, ce secteur a été intégré au suivi Pop-Reptiles et se réalise "à vue" le long des bâtiments en pierres de l'ancienne ferme de Boulienne. Ce suivi se concentre tout particulièrement et uniquement sur le Lézard des murailles, car c'est la seule espèce qui fréquente ce milieu.

Pop-Reptiles : 1 Transect : T05 - À vue
Pas de plaque

La thermorégulation
du Lézard des mu-
railles est facilitée
par la chaleur stockée
dans les pierres de
l'ancien bâtiments
de la ferme
de "Boulienne".



Légende

- Zone Anthropique - ZA...
- Prairie Mésophile - PM
- Prairie Partiellement Fauchée - PPF
- Prairie Fauchée et pâturée
- Prairie inondation Longue - PIL
- Mare Prairie Fauchée, Pâturée, Forestière, Temporaire - MPP - MPP - MF - MT
- Mare Roselière - MR...
- Linéaire roselière
- Linéaires - LiN...
- Linéaire Ripisylve - LiN-6
- Linéaire Forestier - LiN-8

Exemple d'une
Vipère Pélade
indécise entre
le dessus
ou le dessous
de la plaque N°7
posée au "Mesnil".



ZA-5 "le Mesnil" Des deux secteurs composant cette zone, seule l'ancienne plateforme de stockage de BTP fait l'objet d'un suivi Pop-Reptiles. Ce site, isolé et totalement cerné par des ronciers, est une vaste friche en évolution libre où divers matériaux ont été abandonnés depuis de nombreuses années. On devine l'ancienne activité humaine par l'arrangement ordonné d'une dizaine de mamelons constitués de gravats, de pierriers, de sable, de terre ou encore de bitume. Ce milieu offre une certaine quiétude, un excellent couvert et grâce aux divers matériaux stockés, une multitude de "puits de chaleur" ou de "chaudrons", qui favorisent la thermorégulation des reptiles.

Pop-Reptiles : 3 Transects : T01 et T02 - 8 plaques, du N°1... au N°8 - T01 bis : à vue

* Remerciements à Marc Gauthier (BV) pour la fourniture du fond de carte.



18 août 2025 - Site "les Tourbières - ZA-4", visite de la plaque N°9 sur le Transect 03 et capture d'un individu par Olivier Lourdais. ©PL

Projet VIP-BZH :

La Bretagne, un des derniers refuges de la vipère péliade
Diversité génétique et résilience aux stress climatiques

Résumé du projet par Olivier Lourdais (CNRS)

L'Anthropocène se caractérise par une perte de biodiversité à un rythme sans précédent. Les stress liés au climat, la destruction des habitats et la fragmentation des territoires sont parmi les principales causes de cette érosion. Ces facteurs peuvent interrompre le flux génétique entre les populations conduisant à la formation de populations isolées. Ces populations se retrouvent alors menacées d'extinction en raison de leur faible diversité génétique et de la perte de leur potentiel adaptatif génétique. Les changements climatiques rapides en cours affectent tout particulièrement les petits ectothermes peu mobiles comme les squamates (lézards et serpents). Cette caractéristique induit une fragilité intrinsèque vis-à-vis des pressions exercées sur leurs populations. Ainsi, en absence de possibilités de migration, ces espèces sédentaires devront s'adapter au changement climatique dans les régions où des populations refuges persistent encore.

L'identification des capacités d'adaptation et de résilience au stress climatique des espèces menacées est une étape indispensable pour prioriser les actions de conservation. Cela est particulièrement vrai pour la vipère péliade en Bretagne vis-à-vis de laquelle la région endosse une responsabilité biologique très élevée.



18 août 2025
Après leur analyse, tous les
individus retrouveront la plaque
originale de leur capture. ©PL



18 août 2025 - Résumé de la journée par Olivier : "Quatre individus capturés aujourd'hui au Marais noir. Trois subadultes et une femelle post reproduction ce qui confirme que les mises bas ont eu lieu". ©PL

... Suite :

La Bretagne accueille une des dernières populations françaises de vipère péliade, avec 30 % des effectifs nationaux présents dans la région. Les enjeux de conservation sont donc très importants. Ainsi, les objectifs de VIP-BZH seront de mener recherches scientifiques afin d'une part d'obtenir des données inédites sur la diversité génétique et sur le niveau d'érosion génétique des populations Bretonnes et d'autre part cerner l'impact physiologique du changement climatique sur cette espèce connue pour être particulièrement sensible au chaud. VIP-BZH s'articulera autour d'un autre projet collaboratif de plus grosse envergure, financé par l'ANR de 2023 à 2028, le projet ANR DivClim (pilote par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé)...

Ces travaux permettront de déterminer (1) la diversité génétique des populations de vipère péliade Bretonne et (2) d'évaluer si l'espèce présente de faibles capacités de résilience aux extrêmes thermiques par rapports à d'autres espèces plus adaptées au chaud. Considérant la responsabilité biologique de la Bretagne, ces études sont nécessaires pour apporter une connaissance et un éclairage nécessaires à l'établissement des mesures de conservation adaptées en Bretagne. En intégrant des études génétiques et physiologiques, le projet répondra à des lacunes critiques dans les connaissances sur la résilience et l'adaptation de cette espèce face au changement climatique. Les résultats guideront des actions de conservation prioritaires pour cette espèce patrimoniale, classée sur liste rouge et en danger dans la Région.



18 août 2025
Prise de note lors l'analyse d'un
des quatre individus capturés.
©PL



20 octobre 2025 - Intervention mécanique visant à limiter le développement des ronciers. © PL

Les TOURBIÈRES

SECTEUR ZA-4

Maintenir le milieu ouvert tout en préservant les intérêts écologiques !

La partie retenue du secteur "Les Tourbières" représente une surface brute d'environ 22 000 m². En comparant les profils des terrains voisins, on remarque que ce terrain a été surélevé par un remblai. Historiquement, le remblaiement de ce terrain correspondrait à l'installation d'un petit bâtiment en lien avec l'activité qui régnait autour de l'exploitation et le stockage de la tourbe sur ce site dans les années 1980. Si aujourd'hui il subsiste quelques vestiges de ce temps passé, la nature a recomposé cet habitat en fonction des différents types de sols sous la forme d'une vaste friche.

Cet habitat présente différents niveaux de végétalisation. Un premier niveau de végétation "haute" est dessiné par une ceinture d'arbres : chênes, peupliers, saules... Puis, on observe un second niveau de végétation "moyennement haute" où domine des ronciers de 2 ou 3 mètres de hauteur. Cet ourlet végétal se mêle aux pieds des vieux arbres qui forment et renforcent la haie bocagère délimitant ce territoire. En raison du remblaiement de certaines parties du terrain, la végétation intérieure repose sur différents types de sols. Ces sols, qu'ils soient secs ou humides, offrent une diversité de micro-habitats en lien avec les strates herbacées, plus ou moins denses. De plus, quelques petits îlots de ronciers et de pruneliers ponctuent ce micro-habitat dominé par une petite butte (≈1500 m²) où les Bouleaux et les Saules évoluent librement.

En résumé, ce territoire est protégé par une haie bocagère et abrite une mosaïque végétale qui fournit des ressources variées et un couvert protecteur aux diverses espèces qui l'habitent.

Le site "les Tourbières" joue le rôle d'une articulation écologique entre les zones du marais, "zone humide" et la zone extérieure au marais, "zone terrestre".

"les Tourbières" un site à enjeux !

Le site abrite une population de reptiles, notamment la Vipère péliade (*Vipera berus*) qui y est bien présente. La Vipère péliade est une espèce d'intérêt communautaire représentant un enjeu de conservation du site et de l'espèce. L'ensemble des mesures mises en place pour la conservation du site et pour la protection de la Vipère péliade profiteront également aux autres espèces qui participent à la richesse de cet espace composé d'une diversité de micro-habitats.

Pour exemple, la richesse de ce site se confirme par l'observation de 34 espèces de papillons diurnes sur les 37 espèces recensées dans le Marais noir depuis 2021. Il faut signaler la présence de l'Hespéride du Chiendent (*Thymelicus acteon*) et celle du Petit Mars changeant (*Apatura ilia*), deux papillons au statut "peu commun" en Bretagne*. Les libellules et les Demoiselles sont également bien représentées avec 22 espèces sur les 38 espèces observées dans le Marais noir.

* Buord Mickaël, David Jean, Garrin Maël, Iliou Bernard, Jouannic Jacques, Pasco Pierre-Yves et Wiza Stéphane (coord.), 2017. Atlas des papillons diurnes de Bretagne. Locus-Solus, Lopérec, 324 p



20 octobre 2025 - Avant et après travaux pour la conservation d'un milieu ouvert, tout en préservant un archipel d'une quinzaine îlots micro-habitats, pour les différents groupes d'espèces qui fréquentent ce territoire. ©PL

Les TOURBIÈRES

PLAN DE GESTION

Définir un plan de gestion c'est décider d'agir (ou pas) afin de maintenir le milieu ouvert tout en préservant les intérêts "écologiques" du site. Le plan de gestion des "Tourbières" consiste à surveiller l'évolution naturelle du site. Puis, en fonction des objectifs de conservation, il sera nécessaire de rechercher l'équilibre écologique et l'intervention mécanique pour entretenir cet espace.

Après deux ans sans intervention mécanique et humaine sur le site, on constate que l'environnement évolue rapidement et tend à se refermer.

"Comment peut-on intervenir pour maintenir le milieu ouvert tout en préservant les intérêts écologiques" du site?"

Le premier point est d'aborder les mesures extrêmes pour maintenir, ou pas, ce milieu ouvert et les conséquences qu'elles entraîneraient.

1 - Niveler la végétation par le broyage de tout ce qui est possible !

Rasé, l'espace serait totalement ouvert. Cela entraînerait la disparition de l'ensemble des ressources : nourriture, couvert, lieu de nidification, et provoquerait l'effacement temporaire de plusieurs groupes d'espèces fréquentant ce secteur... Cependant, cette mesure aurait l'avantage de ne plus offrir de remise aux sangliers et donc de limiter les dégâts aux terrains environnants... Cette approche de gestion satisferait provisoirement les agriculteurs, les habitants et les pouvoirs publics. Toutefois, cette mesure pourrait ne pas être bien perçue par les chasseurs locaux.

2 - Laisser la friche en libre évolution !

À l'opposé, cette seconde mesure conduirait rapidement vers la fermeture du milieu. Cela entraînerait une colonisation du site par des ronciers, puis par des plantes ligneuses qui finiraient par constituer "une petite forêt". De plus, cette "petite forêt" serait peu développée et chétive en raison de la qualité des sols. Certaines espèces qui fréquentent actuellement cet habitat seraient vouées à disparaître. De plus, en offrant le gîte et le couvert aux sangliers, cette mesure ne serait pas sans poser quelques problèmes de dégâts aux riverains et aux agriculteurs.

3 - Créer un verger conservatoire !

L'idée de créer un verger conservatoire dans cet espace a été évoquée. L'idée est séduisante. Cependant, cet aménagement impacterait une multitude d'espèces inféodées aux micro-habitats actuels. De plus, en raison du remblaiement antérieur, (pierres, gravats, sables...) la qualité du terrain ne conviendrait nullement à l'implantation d'un verger. Toutefois, l'idée du verger conservatoire est retenue et celui-ci sera créé sur un terrain contigu à la ferme de Boulienne. La ferme de Boulienne est le centre de nombreuses animations du marais. De plus, dans la continuité de cette idée, les futures cueillettes seront accessibles aux écoles et au grand public.



20 octobre 2025 - Ouverture d'une brèche pour la création d'un puits de chaleur et la pose de la plaque N°14 facilite la thermorégulation des reptiles... et celle du suivi et celle du "suiveur". © PL

Le second point est de proposer un ensemble d'actions afin de préserver et d'équilibrer les intérêts écologiques du site en vue de conserver ce milieu ouvert et les espèces qui le fréquentent.

A - Maintenir la ceinture bocagère du site

- La première mesure est de préserver cette haie bocagère et ce mur de ronces dans leur état, tout en conservant une faible largeur. On envisage un broyage à la base de cet ourlet végétal pour limiter le développement des ronciers en épaisseur. Ce broyage réalisé à mi-hauteur permet également la création d'un niveau de végétation additionnel aux hauteurs de végétation déjà existantes. À noter qu'un "modelage" non rectiligne des ourlets de ronciers permettrait, sans doute, d'augmenter la surface utilisable par les "bestioles" des marges, dont les reptiles.

B - Maintenir la mosaïque végétale de l'intérieur du site

- L'idée est de conserver le dessin actuel de la mosaïque végétale. La butte constituée de Saules et de Bouleaux, ainsi que la majeure partie des îlots de ronciers et de Phragmites sont préservés. Toutes les zones restantes sont broyées. À ce titre, il faut préciser qu'il n'y a pas ou peu de zones rasées ou dénudées en raison du profil chaotique du terrain qui module indirectement la hauteur de la végétation actuelle.

C - Limiter le stationnement des sangliers

- Le site est parsemé d'une quinzaine d'îlots de ronciers volumineux. Aussi, tout en conservant cet archipel de végétation, la mesure d'écrasement des îlots de ronciers est un très bon compromis pour réduire le stationnement des sangliers. À terme, il faut vérifier et attester l'efficacité de cette méthode.

D - Aménager des placettes reptiles - Voir photos ci-dessus.

- Sur chaque transect, quatre plaques pour reptiles sont disposées tout au long du trajet. Une brèche est ouverte dans la végétation pour accueillir chaque plaque, soit huit brèches pour huit plaques. Orientée en mode "ensoleillé", la principale fonction de ces brèches est d'offrir un "puits de chaleur" abrité du vent, et de favoriser ainsi la thermorégulation et la présence des reptiles.

20 octobre 2025 - Limiter le stationnement des sangliers par l'écrasement des îlots de ronciers en effectuant quelques passages en tracteur. © PL





20 octobre 2025 - Les données naturalistes antérieures aux travaux permettront d'évaluer l'effet du maintien d'un environnement ouvert, parsemé d'îlots de ronciers, initié en octobre 2025... Les prospections planifiées pour 2026 nous permettront de mesurer leur efficacité. ©PL

MÉTÉO 2025

La Bretagne a été plus ensoleillée de 10 à 15 %, plus chaude d'1°C en moyenne, mais elle a aussi été marquée par des épisodes pluvieux intenses.

En janvier, trois grosses dépressions traversent la Bretagne, l'Ille-et-Vilaine subit d'énormes inondations. Février est partagé entre la pluie et une certaine douceur. Cette douceur se prolonge en Mars, Avril et Mai avec un beau taux d'ensoleillement. Quelques épisodes orageux et pluvieux viennent égrainer la chaleur estivale du mois de Juin. Ce temps estival se prolonge la première quinzaine de Juillet avant de connaître une fin de mois beaucoup plus fraîche. Le mois d'Août est beau et chaud. La météo de Septembre, un peu plus fraîche et pluvieuse, nous plonge prématurément dans l'automne. Le mois d'Octobre signe le retour d'une belle arrière-saison, mais essuie une tempête lors de la dernière semaine. Le mois de Novembre est coupé en deux, la température est extrêmement douce lors de la première quinzaine puis connaît un petit temps hivernal avec les premières gelées pour la fin du mois. Une grande douceur, partagée entre la pluie et le soleil, accompagne les vingt premiers jours de Décembre, puis l'hiver est fêté avec l'arrivée de chute de neige le 25 et des températures négatives jusqu'à la fin de l'année.

(*sources météo issues et adaptées de www.francebleu.fr/infos/meteo/la-meteo-de-2025-en-bretagne-mois-par-mois)

CONCLUSION

L'année 2026 sera la seconde campagne de prospection "POP-Reptiles sur les secteurs identiques à ceux de 2025. Une visite des quatre transects et des seize plaques sera effectuée au mois de février pour un contrôle et une remise en état des plaques.

Maintenir et entretenir la végétation protège l'ensemble des ressources : nourriture, couvert, lieu de nidification et permet de préserver, du mieux possible, les espèces fréquentant le site. Si l'intervention mécanique sur la végétation peut paraître brutale... L'intervention effectuée le 20 octobre permet de nuancer l'impact de cette action, tant sur la végétation que sur la présence des espèces. Au cours du suivi de 2026, une série photographique du renouveau de la végétation illustrera les quatre saisons.

Les données naturalistes avant travaux nous permettront de connaître l'impact et l'efficacité de cette action initiée en octobre 2025, tant pour les reptiles que pour la diversité d'espèces, tels que les papillons et les libellules.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier André Douard, président de la FDC 35, Hugues Lefranc, directeur de la FDC 35 et Olivier Coudray, responsable de l'entretien au Marais noir. Leur soutien logistique et leur confiance ont été précieux pour la réalisation des projets POP-Reptiles et ViP-BZH.